

## RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ECRITURE 2021

L'association « Les amis du Livre » du Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte organise pour la 24ème année consécutive, son concours d'écriture.

Ce dernier est annuel et financé par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte en partenariat avec le Conseil Régional Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Communauté de Communes du territoire de Lunéville à Baccarat ainsi que la commune de Fontenoy-la-Joûte.

**Sujet :** En un texte d'un genre littéraire de votre choix : Nouvelle, Poème, Essai, Fable, etc... inventez une histoire originale et captivante sur le thème suivant :

### METAMORPHOSE

« Je ne sais pas ce qu'est l'inspiration, je ne connais que le désir du changement et de la métamorphose » Alain Bosquet.

### Modalités de participation.

1. Ce concours gratuit est ouvert à tous, écrivains amateurs (non professionnels et non publiés) de France et d'ailleurs. Il faut distinguer 4 catégories :
  - **Œuvres individuelles Jeunes** : Enfants et adolescents de moins de 18 ans.
  - **Œuvres individuelles Adultes.**
  - **Œuvres collectives Jeunes** : Classes des écoles primaires, des collèges, des lycées et composition à plusieurs de moins de 18 ans.
  - **Œuvres Collectives Adultes** : composition à plusieurs adultes.
  - 
  - Si une œuvre collective est constituée de plusieurs textes distincts les uns des autres tant par le fond que par la forme, le jury se réserve le droit de ne retenir que les textes les plus talentueux.
  -
2. Tous les textes inédits et libres de droits seront pris en compte.
3. Les textes doivent être écrits en langue française et un même texte ne peut être présenté plusieurs années de suite.
4. Les textes doivent impérativement être rédigés sur le thème : «METAMORPHOSE».
5. Les textes doivent avoir un maximum de 15 000 caractères (espaces compris), ponctuation et espaces comptant pour un signe.
6. Nous n'accepterons qu'un seul texte par candidat.
7. Le dossier doit comprendre :
  - Une fiche d'inscription, soit « œuvre individuelle », soit « œuvre collective », suivant les modalités choisies.
  - 7 exemplaires de l'œuvre, anonymes, paginés et assemblés d'une simple agrafe au coin supérieur gauche.
  - 1 exemplaire devra être envoyé sous format « .doc » lisible sur PC à l'adresse mail du village du livre : contact@villagedulivre54.

8. Le secrétariat du Village du Livre accusera réception des textes et sera le garant de l'anonymat des copies. Les dossiers incomplets et/ou non-conformes aux modalités décrites ci-dessus pourront être refusés.

## B. Calendrier.

1. Les dossiers complets doivent parvenir au Secrétariat du Village du Livre « Les Amis du Livre, 39 bis rue Division Leclerc, 54122 Fontenoy-la-Joûte » au plus tard le vendredi 30 avril 2021.
2. Les résultats seront annoncés à la remise des prix qui aura lieu le dimanche **04 juillet 2021 à 10h** à la Maison Pour Tous de Fontenoy-la-Joûte. Néanmoins, le Village du Livre se réserve le droit de modifier ce calendrier en raison des impératifs liés à la pandémie du Coronavirus.

## C. Publication du recueil.

1. Tous les textes inédits et libres de droits seront pris en compte.
2. Le Jury est composé de personnes indépendantes et bénévoles qui ne peuvent participer au concours.
3. Le Jury nomme tous les lauréats au terme de ses délibérations.
4. Les lauréats renoncent à leurs droits d'auteur.
5. Pour toute publication ultérieure, les lauréats s'engagent à faire figurer la mention. « Publié pour la première fois par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte. Texte primé lors du Concours d'écriture de « l'année en question ».
6. Le Village du Livre édite à ses frais un ouvrage collectif qui rassemble les textes des lauréats. Il décide du tirage, du format et de la qualité de l'édition.
7. Comme récompense, chaque lauréat reçoit 5 exemplaires du recueil ainsi qu'un diplôme.

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition. !

Mr Michel Grisey.

Président des Amis du Livre